



Section du Bas-Rhin  
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60  
[fo.dr67@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.dr67@dgifp.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgifp-sd.fr/067/>

## **GROUPE DE TRAVAIL du 21 février 2022**

### **« Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail »**

Ce GT avait pour objet de présenter aux représentants du personnel les remontées du terrain dans le cadre du fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Ce fonds doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros au niveau national a fait l'objet d'une répartition au sein de chaque direction en fonction du nombre d'emplois. L'enveloppe allouée à la DRFIP 67 s'élève à **146 419 €**, soit environ **110€/agent**.

Ces crédits sont distincts de la dotation de fonctionnement (DGF), des crédits du CHSCT et ne visent pas à financer des travaux ou des prestations relevant des obligations légales de l'employeur !

Pour rappel, ce fonds doit permettre de financer des actions relevant des quatre axes suivants :

- cadre de vie au travail ;
- démarche éco-responsable ;
- sensibilisation aux innovations ;
- responsabilité sociale de la DGFIP.

**En préambule, FO a rappelé que ce fonds spécial ne pouvait en aucune façon faire passer l'amère potion du NRP dont l'administration poursuit sans vergogne le déploiement, avec toutes ses conséquences délétères sur l'exercice des missions et les conditions de travail des agents !**

Force est de constater aussi que pour bon nombre de collègues, il n'est guère possible de se projeter quant à l'amélioration de leur futur environnement de travail alors qu'ils vont être impactés dans les prochains mois par le NRP et la fermeture de leur service !!

Au niveau de la DRFIP 67, ce sont 758 réponses (343 complètes + 415 incomplètes – les 3 derniers axes en ayant laissé certains dubitatifs) qui ont été formulées pour 1299 questionnaires envoyés, soit un taux de participation de 58,35 %.

La Direction locale a synthétisé les réponses de la manière suivante :

« L'agent type souhaite se rendre au travail en vélo (et ranger son vélo); entrer dans un environnement de travail "vert" (plantes, recyclage des déchets). Son site de travail abrite une petite salle de sport (équipée de douches) et un espace détente où il pourra faire des pauses sportives le midi ou culturelles (boite à livres, jeux de société) notamment en se faisant masser avec un fauteuil adapté, suivre quelques séances de sophrologie, boire un café tout en observant les allers et venues des oiseaux dans les nichoirs préparés à cet effet ou encore des abeilles (ruches).

Il mettra son café dans un composteur puis se lavera les mains au-dessous d'un robinet sans contact et ira quelques minutes prendre de l'énergie grâce à de la luminothérapie. Les jours d'été, il pourra profiter du soleil directement en extérieur grâce aux tables et chaises mises à disposition.

De temps en temps, il pratiquera avec ses collègues et son chef de service une activité de team building.

Il sait également pouvoir compter sur son employeur pour être socialement responsable, c'est à dire 2 employer, dès que cela est possible, des entreprises de réinsertion ou promouvoir le monde associatif.

Enfin, puisque c'est l'agent d'une administration numérique, il sait pourvoir compter sur la DGFIP pour le former à l'agilité numérique (et ainsi rester connecté avec ses enfants et leur utilisation des réseaux sociaux) et à la vigilance en matière de sécurité informatique. Au-delà, on lui propose de découvrir l'artiste numérique qui est

en lui (atelier photos). Ces formations où ces espaces d'échanges peuvent prendre place dans un FiPLab aménagé à cet effet. »

### **Les propositions retenues (validation de principe) :**

- espaces de détente intérieurs et extérieurs : pour tous les sites, il faudra voir ce qui est possible et faisable.
- garages à vélo
- babyfoot à Sélestat
- jeux de société
- luminothérapie
- plantes vertes
- pédalier sous bureaux
- sophrologie (nouvelles séances)
- sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux/ à la sécurité numérique
- ateliers de réparations (vélos, petits électro-ménagers, etc...)
- boîtes/armoires à livres

- fauteuils massant : dans un premier temps, l'action n'avait pas été retenue par la direction et les OS en raison du coût (96 000€ pour 1 fauteuil par site) et de la place nécessaire pour l'installer (notamment dans les sites les plus densément occupés...merci le NRP!). Cependant, devant la crainte de ne pas utiliser tout le budget alloué, FO DGFIP 67 a proposé de commander des fauteuils massant pour atteindre ce plafond budgétaire et même le dépasser.

- douches : la direction estime que l'installation de douches ne sera pas possible partout, que cela coûte cher (30 à 40 000€ par douche...??), que cela est compliqué, que cela n'entre pas forcément dans le cadre de ce Fonds et s'inscrira dans un temps trop long.

FO DGFIP 67 a fait connaître son opposition à certaines de ces positions et rappelé que la demande exprimée était forte. La direction a émis l'idée de s'engager, lors du CTL du 17/03 sur une prise en charge d'installation et rénovation de douches, sur les sites où cela est techniquement possible, sur la DGF départementale. Nous vérifierons le 17/03 si la direction tient parole.

Prochain groupe de travail : le 3 mars.

La direction nous transmettra une liste au propre des actions retenues et surtout une estimation budgétaire.

Il faudra également classer et hiérarchiser les actions et les dépenses.

CTL dédié à l'utilisation du Fonds : le 17 mars après-midi.

D'ici le CTL, il faudra également définir la faisabilité par site.

Important : le CTL devra saturer le budget, et même aller au-delà, afin que pas un centime ne soit reversé au national. Nous y serons attentifs !

Avant ces 2 dates, faites nous remonter vos remarques ou desiderata éventuelles !

Section FO DGFIP 67

[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

site local : [www.fo-dgfip-sd.fr/067/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/)

site national : [www.fo-dgfip.fr/](http://www.fo-dgfip.fr/)



## **BULLETIN D'ADHESION**

à retourner à : **Section FO DGFIP 67 - DRFIP**

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....

AFFECTATION : .....

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : ..... le .....  
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25